



# Facture d'électricité n° 611200600232

du 23 Février 2025 (document à conserver au minimum 5 ans)

## Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

**0 970 818 811**

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS  
TSA 50210  
35507 VITRE CEDEX

## Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

**0 972 675 026**

Appel non surtaxé

## Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G23020953

SIRET : 40019064100029

Code NAF : 4711B

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : (cf. bloc consommation au verso)

Référence Unique de Mandat :

RPRO002302095301

Echéance de votre contrat : 31.12.2025

Préavis de résiliation : 60 jours

## Votre adresse du site de consommation

EPICERIE PARNANS  
VILLAGE  
26750 PARNANS

N° de Point de Relève et de Mesure :

19793198194350

Profil : PRO1

Consommation annuelle estimée : 11631 kWh

Vos identifiants :

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE  
331 ROUTE DES ANTONINS  
26750 PARNANS)

## Période du 23/01/2025 au 22/02/2025

Consommation globale	851 kWh
Energie	87,65 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	81,06 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	30,63 €
<b>Montant total HT</b>	<b>199,34 €</b>
TVA 5,5%	1,57 €
TVA 20,0%	34,15 €
<b>Montant TTC</b>	<b>235,06 €</b>

Le montant de la facture sera prélevé le 10 Mars 2025

## Eni vous informe

À partir du 1<sup>er</sup> août 2024, le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité évolue conformément aux directives réglementaires de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE). Les compteurs Linky en option tarifaire CU et MU devront avoir basculé en 4 plages temporelles d'ici là. Si vous êtes concerné, vous recevez exceptionnellement une facture intermédiaire de vos consommations d'électricité. Seuls les coûts d'acheminement évoluent, toutes les autres conditions de votre contrat restent valables notamment le prix de la fourniture.

« En savoir plus » aller sur la FAQ de l'espace client

## Vous avez choisi le paiement par prélèvement

611200600232

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT  
TSA 71328  
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 10 Mars 2025 sur le compte suivant : AGRIFRPP839 / FR761390600169850332999XXXX

MONSIEUR ALEXANDRE ROCHELLE (EPICERIE

245G23020953

10 Mars 2025

235,06 €

## Le détail de votre facture électricité eni

À ce jour, toutes vos consommations ont été facturées (réelles ou estimées).

**Fourniture d'électricité** du 23/01/2025 au 22/02/2025

### Consommation du 23/01/2025 au 22/02/2025

Compteur n° 03177606803966	Index de départ	Index de fin	Débit	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
<b>Base</b>							
Réelle du 23/01/2025 au 22/02/2025	90223	91074	851	851	96,89	82,45 €	20%
<b>Certificat d'Economie d'Energie</b>				851	3,78	3,21 €	20%
<b>Certificat d'Economie d'Energie précaire</b>				851	2,34	1,99 €	20%

Puissances	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)			
Base	24,00				

<b>Énergie</b>	851	87,65 €
<b>Abonnement</b>		0,00 €

Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 23/01/2025 au 22/02/2025	251	5,14 €	5,5%
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) du 23/01/2025 au 31/01/2025	600	21,0000	5,27 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) du 01/02/2025 au 22/02/2025	600	33,7000	20,22 €

<b>Taxes et Contributions</b>	30,63 €
-------------------------------	---------

<b>Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques</b>			
<b>Part variable</b>			
Composante de soutirage - part variable		57,62 €	20%
<b>Part fixe (assiette CTA)</b>			
Composante de soutirage - part fixe		20,16 €	5,5%
Composante de comptage		1,87 €	5,5%
Composante de gestion		1,41 €	5,5%
<b>Acheminement</b>		81,06 €	

<b>Montant HT</b>	199,34 €
-------------------	----------

Assiette TVA 5,5% (appliquée à l'abonnement et à la CTA)*	28,58 €
Montant TVA 5,5%	1,57 €
Assiette TVA 20,0% (appliquée aux consommations, aux prestations et services)*	170,76 €
Montant TVA 20,0%	34,15 €

<b>Montant TTC</b>	235,06 €
--------------------	----------

\* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 10 Mars 2025

Date de règlement : 10 Mars 2025

En cas d'absence de paiement au 10 Mars 2025, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Périodes	Energie consommée en kWh
du 23/01/2025 au 22/02/2025 ( Consommation réelle )	851
Base	
du 23/12/2024 au 22/01/2025 ( Consommation réelle )	823
Base	
du 23/11/2024 au 22/12/2024 ( Consommation réelle )	835
Base	

du 23/10/2024 au 22/11/2024 ( Consommation réelle )	
Base	966
du 23/09/2024 au 22/10/2024 ( Consommation réelle )	
Base	987
du 23/08/2024 au 22/09/2024 ( Consommation réelle )	
Base	1100
du 23/07/2024 au 22/08/2024 ( Consommation réelle )	
Base	1252
du 17/07/2024 au 22/07/2024 ( Consommation réelle )	
Base	200
du 23/06/2024 au 16/07/2024 ( Consommation réelle )	
Base	877
du 23/05/2024 au 22/06/2024 ( Consommation réelle )	
Base	1043
du 23/04/2024 au 22/05/2024 ( Consommation réelle )	
Base	957
du 23/03/2024 au 22/04/2024 ( Consommation réelle )	
Base	963
du 23/02/2024 au 22/03/2024 ( Consommation réelle )	
Base	777
du 23/01/2024 au 22/02/2024 ( Consommation réelle )	
Base	801

#### Provenance des garanties d'origine utilisées

France 21,69 % (Vent 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,13 %, Installation hydroélectrique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Installation hydroélectrique 14,91 %, Vent 2,13 %) ; Suède 16,88 % (Installation hydroélectrique 11,24 %, Vent 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Vent 5,65 %, Solaire 5,18 %, Installation hydroélectrique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,41 % (Solaire 5,84 %, Vent 3,37 %, Thermique 1,13 %, Installation hydroélectrique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Installation hydroélectrique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Vent 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Installation hydroélectrique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Vent 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Vent 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Vent 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,07 % (Installation hydroélectrique 1,19 %, Thermique 0,74 %, Vent 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Vent 0,04 %, Solaire 0,01 %) ; Pays-bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Vent 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Vent 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Installation hydroélectrique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Vent 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Vent 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Vent 0,01 %).

L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue l'année précédente par Eni Gas & Power France à ses clients et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur <https://fr.eni.com>.